

LA FORMATION

Objectifs de la formation

Véritable outil stratégique, le bilan de compétences entrepreneuriales vous permet de :

- Formaliser vos compétences, aptitudes et motivations de futur chef(fe) d'entreprise
- Valider l'adéquation entre votre profil et les pluralités de fonctions de dirigeant(e)
- Travailler votre business plan avec des conseillers dédiés
- Mesurer la faisabilité de votre projet
- Envisager des alternatives à votre projet
- Rédiger votre plan d'action pour démarrer votre carrière à votre compte

Prérequis

Sans prérequis en termes de niveau de compétence ou d'ancienneté

Publics

Toute personne désirant créer ou reprendre une entreprise – Responsables d'entreprises souhaitant se repositionner

Modalités

- Des entretiens individuels en présentiel ou distanciel selon votre convenance
- Accessible aux personnes à mobilité réduite

Tarifs

- 1 600 € Net de taxes

Dates et durées

- Jusqu'à 24 heures d'entretien maximum, réparties en sessions de 2 ou 3 heures selon vos disponibilités et vos besoins
- Un rendez-vous par semaine, tous les 10/ 15 jours

Financements

- AGEFICE
- CPF autonome
- Aide Individuelle à la Formation Pôle Emploi
- APEC
- AGEFIPH – FIPHFP
- Plan de développement des compétences de votre entreprise
- FNE
- Autres OPCO : FAFCEA, AFDA, FIFPL ...

LE PROGRAMME

Votre bilan de compétences entrepreneuriales se déroule en trois grandes phases :

Phase préliminaire

- Définir vos attentes et vos besoins
- Valider les modalités d'organisation et le déroulement de votre bilan
- Choisir les outils et méthodes les plus adaptés à vos objectifs
- Confirmer les éléments administratifs et l'engagement dans la démarche

Phase d'investigation et exploration de pistes professionnelles

➤ Bilan personnel

- Mettre en valeur vos traits de personnalité, vos aptitudes
- Identifier vos motivations personnelles et vos centres d'intérêts professionnels
- Définir les priorités de votre projet de vie et l'articulation avec vos objectifs professionnels

➤ Bilan professionnel

- Identifier vos atouts en qualité de créateur : vos connaissances, vos ressources
- Valoriser vos compétences
 - Transférables et transverses
 - Techniques et entrepreneuriales
 - Professionnelles et extraprofessionnelles

➤ Etude de marché – Business plan

- Amorçage de projet avec des outils validés par les professionnels de la création d'entreprise
 - Le porteur de projet
 - L'entreprise
 - L'étude de marché
 - La stratégie commerciale
 - L'approche financière
- Prise de contact avec les organismes référents dédiés à votre activité

- Entretiens avec des professionnels de votre secteur d'activité et des données du marché : Chambres consulaires, structures d'amorçage, banques, référents dispositifs de prêts, experts comptables ...
- Choix des statuts, appropriation du processus d'immatriculation

Phase de conclusion – les conditions de réussite de vos changements

- Validation de votre plan d'action qui reprend les éléments suivants :
 - Les actions à réaliser auprès des différents interlocuteurs
 - Le rétroplanning des actions post-bilan de compétences : inscription en formation, rendez-vous création d'entreprise, relances partenaires ...
 - Les plans de financement et aides à la création
 - Les outils : Business plan, outils chiffrés
- Pour chaque projet principal ou alternatif, valorisation de vos atouts :
 - Compétences mobilisables dans votre nouveau projet
 - Motivations, traits de personnalité et aptitudes en lien avec les attentes du marché
 - Argumentation personnalisée de l'ensemble de ces éléments

Suivi à 6 mois

- Entretien 6 mois après la fin de votre bilan pour échanger sur les avancées et effectuer les ajustements éventuels

▪ LES METHODES, OUTILS ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les outils et méthodes

Votre conseiller référent vous proposera :

- Des entretiens individuels personnalisés
- Des outils de construction business plan, étude de marché
- Des tests de personnalité, d'intérêts professionnels, de motivations et d'aptitudes psychotechniques reconnus
- Des outils d'aide à la réflexion, des outils de priorisation
- Un fichier entreprise de la CCI du Pays d'Arles
- La formalisation des compétences à l'aide de référentiels
- Une possibilité de mises en situation professionnelle
- La remise d'un document de synthèse opérationnel
- Des dossiers spécifiques : les statuts, l'immatriculation, les formations création d'entreprise

Les moyens

- Des consultants expérimentés en bilan de compétences et mobilité professionnelle
- Des équipes dédiées à la création d'entreprise et des conseillers spécialisés, du centre de formation
- Un réseau de partenaires investi dans la création et reprise d'entreprise
- Des moyens matériels : des bureaux individuels équipés et un espace ressources
- Des documents de synthèses opérationnels

▪ LES MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- A la fin du bilan de compétences nous soumettons un questionnaire d'évaluation qui nous permet d'évaluer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés (en fin de bilan et à 6 mois)

▪ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux sont adaptés aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

▪ LES CONTACTS

Anne-Laure FATTA

Consultante Bilan de Compétences depuis 20 ans –
Psychologue du Travail Diplômée

Expérience professionnelle en cabinets ressources humaines,
en entreprises sur des missions de conseil en mobilité
professionnelle, recrutement, reclassement, bilan
d'orientation jeunes.

Mail : alfatta@arles.cci.fr

Portable : 06 81 03 35 31 - **Bureau :** 04 90 99 08 08

Référent Handicap : Céline Bousquet

Mail : formation@arles.cci.fr

Bureau : 04.90.99.08.08

Médiatrice : Karinne Bousquet

Mail : formation@arles.cci.fr

Bureau : 04.90.99.08.08